

missaires qui, du reste, forment la minorité, voudraient que le champ des modifications fût restreint plus possible de façon à ce que les négociations ne se prolongeassent pas au delà de quelques jours, et que, dès le début de la session d'automne, nos Chambres fussent en mesure de se prononcer sur la ratification.

Ces observations qui ont été consignées dans le rapport, ont obligé M. Berlet à remanier quelques parties de son travail c'est pourquoi le dépôt en a été retardé de 24 heures.

Jusqu'à présent, il a été impossible de savoir si M. Léon Say était, oui ou non, partisan de la ratification immédiate. L'on comprend, du reste, son silence, puisque ses opinions officielles doivent, dans la circonstance, se trouver en contradiction avec ses opinions personnelles. On en a la preuve dans l'attitude embarrassée du *Journal des Débats*, qui tantôt, comme samedi dernier, par exemple, veut qu'on fasse bon marché de tous les traités de commerce, et tantôt, comme aujourd'hui, semble approuver les conclusions du rapport de M. Ancel.

SENAT

Présidence de M. le général de Ladmirault, vice-président.

Séance du 28 Mai 1878

La séance est ouverte à 2 h. 1/4. Le Sénat reprend la discussion du projet de loi autorisant le ministre des travaux publics à entreprendre des travaux de superstructure sur les chemins de fer.

Les articles 1, 2 et 3 sont adoptés. Le Sénat décide qu'il passera à une seconde délibération.

Il procède ensuite à la discussion du projet tendant à créer une dette amortissable et à émettre des titres de rente à 3 0/0.

M. Chesnelong combat le projet.

M. Varray, rapporteur, répond qu'il ne faut pas exagérer les conséquences du projet en discussion.

M. Léon Say soutient également le projet.

Le ministre constate que la situation financière est excellente.

Il dit que le budget de 1878 est en équilibre et que celui de 1879 présente un excédant.

M. Léon Say s'oppose au remboursement à la Banque va être complet, et qu'à partir de 1880, il restera 150 millions de plus.

Le ministre s'élève contre une inéquité exagérée; mais il reconnaît qu'il faut prendre des précautions.

Il déclare regretter que l'initiative parlementaire existe en matière budgétaire et dit que l'on a tort de faire le budget au jour le jour.

Le ministre termine en combattant l'ajournement demandé par M. Chesnelong.

L'ajournement est repoussé. Tous les articles du projet sont adoptés.

La seconde délibération est renvoyée à vendredi.

La séance est levée à 5 h. 1/4.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Jules Grévy.

Séance du 28 Mai

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. M. Viette dépose un projet de loi établissant trois zones pour la vente du tabac.

La Chambre procède au tirage au sort de ses bureaux.

La Chambre valide l'élection de M. Desloges à Caen.

M. le ministre de la guerre retire le projet de loi relatif à la convention conclue entre le ministre des travaux publics et la compagnie du Nord-Est.

La Chambre valide l'élection de M. Haussmann à Ajaccio.

Le dossier est renvoyé à la commission d'enquête.

L'élection de M. Billy à Montmédy est également valide.

Le président proclame le résultat du scrutin pour l'élection d'un questeur.

M. de Maly est élu questeur par 170 voix sur 273 votants.

Je ne quitterai Jérusalem qu'avec toi. Seulement je ne reviendrai pas ici. Tu m'as attendu bien longtemps. C'est moi qui vais t'attendre à mon tour.

CVIII

Zuléfka suit faire un bon emploi des fonds que la Juive lui apporte de la part de la princesse.

Ses relations avec le personnel inférior de la maison du pacha lui rendraient facile une foule de petites négociations que, dans sa position plus élevée, Rahel n'aurait pas même pu entreprendre.

La surveillante du harem, qui détestait Aïssa, et que réjouissait la pensée de lui jouer un mauvais tour, se livra aisément à faciliter une évasion qui favorisait en même temps et sa rancune et son avidité, car elle était bien certaine que le pacha ferait retomber sur la tête de l'intendant le poids de sa colère, et Zuléfka ne marchandait pas l'or à sa traïsson.

Une somme ronde habilement offerte promptement acceptée, eut aisément raison du gardien du gardien de la porte et trois jours après la dernière apparition de la princesse au harem. Rahel et Zuléfka vinrent, à la nuit tombante, retrouver madame Imérieff, qui les attendait toujours à l'endroit désigné par elle.

(A suivre.)

M. Bonchet demande à M. le ministre des affaires étrangères quelle est la situation des nationaux français domiciliés au Venezuela, qui sont en butte aux actes de violence de leurs débiteurs indigènes.

Le ministre reconnaît l'exactitude des faits énoncés.

Il dit que le copul récemment nommé partira muni d'instructions définitives et que, lorsque sa réponse sera venue, le gouvernement avisera (Trésor).

Le président lit le décret désignant M. Crisenoy, conseiller d'Etat, pour soutenir la discussion du projet de répartition des 4 millions aux départements.

La proposition de M. Floquet relative au crédit de 30,000 fr. pour l'exposition ouvrière est prise en considération.

L'urgence est déclarée.

La proposition est renvoyée à la commission des finances.

La Chambre reprend la discussion de la proposition relative aux pensions des veuves des militaires.

M. Maigne parle longuement en faveur du projet.

La Chambre impatientée crie aux voix!

M. Maigne termine son discours.

M. Berlet dépose le rapport sur le projet relatif au traité de commerce avec l'Italie et demande l'urgence.

M. Desrotours présente une courte observation.

M. Berlet insiste.

M. J. Grévy objecte qu'il vaudrait mieux demander l'urgence lorsque la discussion sera ouverte.

M. Proust répond à M. Maigne en demandant l'ajournement de la loi d'ensemble dans le sens indiqué par M. Maigne, c'est à dire à l'année prochaine.

M. le général Borel demande l'ajournement en appuyant sur l'opposition de la commission contre l'amendement de M. Maigne.

M. Farcy dit que le budget renferme des ressources suffisantes.

La Chambre n'étant pas en nombre pour voter, la suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

La séance est levée à 6 h. 20.

BULLETIN MILITAIRE

On affirme que le ministre de la guerre est disposé à étendre aux réservistes deux mesures qui ont été favorablement accueillies par les territoriaux.

Il s'agirait d'autoriser les hommes à ne plus faire couper leur barbe pendant les vingt-huit jours qu'ils ont à passer sous les drapeaux et de concéder à ceux qui ne voudraient pas porter de vieux effets la faculté de s'en procurer de neufs, en remboursant la valeur au Trésor.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Demain, fête de l'Ascension le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas.

La plus grande partie des ouvriers occupés au tissage mécanique de M. D... rue de Lille, ont quitté le travail depuis hier matin. Cette grève serait motivée par une légère diminution que le chef de cet établissement se verrait forcé d'imposer à ses ouvriers.

Nous avons parlé hier de l'agression dont avait été victime, l'avant-dernière nuit, dans la rue de Soubise, M. Charles D... employé de commerce. Des renseignements que nous avons recueillis aujourd'hui nous ont appris que les agresseurs de M. D... ne se sont pas contentés de le frapper; mais ils lui ont aussi enlevé son portefeuille contenant vingt-cinq francs, une montre en or et une chaîne.

L'un de ces hardis voleurs, le sieur Camille B... pris en flagrant délit, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel deux autres ouvriers marchands-chaux-ferrants ont été arrêtés. Ce sont les nommés Auguste V... âgé de 23 ans, et Jean B... âgé de 28 ans. Le porte-monnaie de M. D... a été trouvé en possession de l'un d'eux; il ne contenait plus que 16 fr. 60. La montre n'a pas encore été retrouvée; les prévenus prétendent ne pas l'avoir prise; mais l'enquête qui se continue aujourd'hui ne peut manquer de révéler bientôt à néant les allégations de ces malfaiteurs.

Un rassemblement assez nombreux s'était formé hier, sur le quai de Dunkerque. Voici quelle en était la cause.

Un charbonnier qui, devant M. le commissaire du 1er arrondissement, a répondu du nom de Benoît M... avait frappé au visage, et sans provocation aucune, un ouvrier terrassier, nommé Emile D... Il n'a d'ailleurs pas nié le fait et a suivi très docilement l'agent qui l'attroupelement avait attiré sur le quai et qui l'a conduit au saut ou.

Le jeune garçon habitant le hameau du Créchet à Croix, Jean-Baptiste F... écrivain, il y a quelques jours, au dépôt de sûreté pour avoir été surpris, à Roubaix, mendiant et vendant du tabac de contrebande, a été condamné hier par le tribunal de Lille à passer un mois dans une maison de correction.

Le fraudeur dont nous annonçons l'arrestation hier, ne sera pas seul de sa catégorie à comparaître devant le tribunal correctionnel de Lille, car un de ses confrères, Jules D..., a été arrêté au

passage Moïse à Wattrelos, cuirassé de 14 kilogrammes de tabac belge.

Les délégués de la Commission des travaux publics seront reçus par M. de Freycinet, ministre des travaux publics, vendredi prochain, à neuf heures et demie. Ils seront accompagnés dans cette démarche par plusieurs sénateurs et députés, ainsi que par M. Paul Cambon, préfet du Nord.

Aujourd'hui, à deux heures et demie, un grand nombre d'industriels appartenant à toutes les localités du département, se sont rendus chez M. le préfet du Nord. On trouvera l'explication de cette démarche d'une importance exceptionnelle, dans notre *Bourse Linière*.

(ECHO.)

La circulaire suivante vient d'être adressée par M. le préfet du Nord à tous les maires du département :

« Les communes pourvues d'un octroi, et dans lesquelles les huiles ou essences minérales sont assujetties à l'impôt, assurément, chacun en ce qui le concerne l'exécution du décret ci-après transcrit le feront immédiatement afficher.

« Article 1er. Les pétroleuses dérivées; « Les huiles de schiste et le godron; « Les essences et autres hydrocarbures liquides, pour l'éclairage et le chauffage, la fabrication des couleurs et vernis, le dégraissage des étoffes ou tout autre emploi;

« L'éther et le sulfure de carbone, ne peuvent être présentés qu'à la clarté du jour aux bureaux d'octroi, pour la vérification, soit à l'entrée, soit à la sortie. En conséquence, toute vérification pendant la nuit est absolument interdite.

« Il est également interdit d'approcher des chargements de quelque nature des matières indiquées ci-dessus, du feu, de la lumière et des allumettes.

« Art. 2. — Le ministre de l'Agriculture et du Commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des Lois*.

M. le préfet ayant transmis à la Compagnie du Nord-Est le vœu émis par le Conseil général du Nord relativement à l'état des travaux de la ligne de Tourcoing à Menin vient d'être informé par la Compagnie qu'elle espère achever les travaux dans le courant de cette année.

Le préfet du Nord rappelle à MM. les maires que l'échardonnage doit être effectué du 1er mai au 20 juin, dans tous les terrains sans exception, à la diligence des propriétaires, régisseurs, colataires ou fermiers.

Encore 16 expulsés en route pour la Belgique.

La brochure sur la désertion lancée dans le domaine public est très goûtée ici. Cette question occupe beaucoup l'opinion sur toute la frontière et nous entendons parler de pétitions individuelles qui seraient adressées au Roi des Belges avant le mois d'octobre.

Décidément la Belgique a tort de ne pas prendre une résolution immédiate. Il paraît qu'il y a pénurie de sous-officiers dans son armée. La désertion prend des proportions effrayantes.

Un arrêté de M. le préfet du Nord règle la dépense des travaux à faire en 1878, sur les chemins de grande communication, et les contingents des communes, en nature et en argent.

On lit dans le *Progrès du Nord* : « Dimanche dernier, la Société de Gymnastique et d'Armes de Lille a effectué la promenade qu'elle avait projetée de concert avec la Société de Gymnastique de Roubaix. L'itinéraire comprenait Marcq-en-Baroeul, Mouveaux, Roubaix. Les gymnastes de Roubaix ont rencontré nos jeunes gens près de Mouveaux. Les deux sociétés se sont immédiatement fondues en une seule, et, clairs en tête, se sont rendus au local de la Société roubaissienne, rue de l'Union. Après une courte séance de gymnastique, les Roubaissiens ont tenu à honneur d'accompagner les Lillois à la gare, et ceux-ci sont rentrés en ville précédés de leur fanfare. »

L'administration municipale de Lille vient d'arrêter le programme des fêtes de cet été. L'excellente innovation de la commission municipale de 1876 a été respectée : les crédits sont répartis sur une série de dimanches, au lieu d'être concentrés sur une fête unique.

Le 30 juin auront lieu, comme d'ordinaire, les jeux populaires;

Le 14 et 21 juillet, ascension nocturne avec illumination et feux d'artifices, par M. Godard;

Le 28, fête gymnastique;

Les 4 août, ascension de jour avec descente en parachute, par M. Godard;

Le 11 août, régates.

Il y aura, en outre, tir à la bombe, par les Canonniers sédentaires; tir au fusil, par les sapeurs-pompier; et enfin un tir international organisé par la société de tir de Lille, pour lequel

les sociétés belges ont accepté les invitations qui leur ont été adressées. Ce dernier article du programme attirera à Lille un nombre considérable d'étrangers, si nous en jugeons par les renseignements qui nous arrivent de Belgique.

Un triste accident s'est produit lundi soir, vers six heures, à la sortie de la porte de Tournai, à Lille.

Le nommé Armand Leclercq, manœuvre de maçon, à Aescq, regagnant son village après sa journée, se trouvait sur la plate-forme d'un car. Tout-à-coup, il fut pris d'une défaillance, et tomba du car avant qu'un des voyageurs, qui se trouvait près de lui, eut pu le retenir. Le malheureux a eu une jambe prise et broyée par une des roues.

Il a été conduit en voiture à l'hôpital Saint-Sauveur, où un médecin, appelé en toute hâte, a jugé l'amputation nécessaire.

Il est mort dans la soirée.

Des géologues et des archéologues se sont rendus, ces jours derniers, à Esquerchin pour examiner la galerie souterraine signalée à la suite d'un effondrement qui s'est produit à l'endroit dit la *Fosse à Pouilleux*.

On est descendu dans la galerie qui se trouve à une profondeur de 14 mètres. La longueur de cette galerie est de 8 mètres. L'entrée n'ayant que 75 centimètres de hauteur, on a dû se baisser pour y pénétrer.

L'intérieur de cette cavité est tapissé d'énormes quartiers de marne et de ciment; la galerie est en pente et va en s'élargissant de l'entrée à l'extrémité. La plus grande largeur est de 4 mètres.

Les visiteurs n'ont pu se rendre compte jusqu'ici des circonstances qui ont pu la faire appeler de temps immémorial la *Fosse à Pouilleux*. Il est probable qu'il s'agit d'une ancienne carrière. Toutefois des fouilles vont être opérées afin de s'assurer, d'une manière aussi complète que possible, des causes qui ont amené l'effondrement et de l'ancienne affectation de ce souterrain.

Ephémérides Roubaissiennes

29 mai 1576. — Jacqueline et Marguerite Poillet, sœurs, abandonnent à l'église de Roubaix la somme de 300 livres, à charge par ladite église de faire chanter et célébrer annuellement et perpétuellement, deux offices solennels et deux obits; le premier office le jour de *missus* avec représentation à l'évangile de l'Annonciation de l'ange à la Vierge Marie, au moyen de quelque honnête *bourgeois* et ce qui est de besoin pour la dite représentation.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

29 mai 1173. — Un privilège d'exportation est accordé par l'empereur d'Allemagne, Frédéric I^{er} aux Flamands. Par ce privilège, les draps fabriqués en Flandre pouvaient être vendus sur les principaux marchés d'Allemagne, qui étaient alors Aix-la-Chapelle, et Duisbourg, aujourd'hui petite ville prussienne de 13,000 habitants à peine.

Notre ville avait à cette époque des fabriques de draps qui jouissaient d'une certaine renommée. Dans l'acte d'installation de la foire à Tourcoing, (1491) il est dit : « Tellement que les draps qui y sont faits et ouverts sont connus renommés et requis en plusieurs royaumes, pais et lieux étrangers et loingtains » Notre foire du 23 juillet fut créée en raison de cette grande fabrication de draps et à cause de ladite draperie, ajoute l'acte, le dit lieu de Tourcoing est journellement fort hanté et fréquenté de plusieurs personnes, et s'il y avait une franche foire, en l'an, comme en autres villes et lieux voisins, ce serait grandement le bien. »

Mais ces fabriques ne s'y maintiennent pas. Déjà à l'époque de l'institution de la foire, elles tendaient à disparaître, et ce grand marché annuel peut-être établi pour les faire revivre n'y put rien. Le sac de Tourcoing (1477) en avait détruit un grand nombre qui ne se relèveront jamais. En 1508, la draperie expirait; ses derniers représentants ne pouvant plus supporter les impôts y affectés, quittaient Tourcoing, et depuis lors, la fabrication des draps disparut dans notre ville.

G. B.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 mai. — Adolphe Glerieux, rue Archimède, cour Losfeld, 83. — Elise Declercq, rue de la Guinguette, 25. — Rosalie Dewans, rue des Faveux, 9, cour Dubois. — Désiré Ferauche, aux 3 Ponts, maison Louis Renaud. — Pierre Ridello, rue de l'Ermitage. — Jules Paulet, rue des Fondeurs, cour Chiffart, 2. — Albert Faron, rue du Collège, 63. — Claire Gillis, rue St-Jean, 39.

Du 27. — Christine Devraive, rue Daubenton, 85. — Mathilde Declercq, rue Bernard, 41. — Mélanie Konink, Grande-Rue, cour Platel, 10. — Benjamin Chanry, rue de Bouvines. — Alphonse Eliot, rue de France, cour Lampe, 4. — Urbain Denutte, rue Neuve, 30. — Emile Capelle, rue de la Perche, 89. — Louis Boulez, rue du Collège, 36.

Du 28. — Albert Castelain, rue de la Base-Masure, 32. — Albert Rogé, au chemin des Couteaux. — Catherine Vancaubroeke, rue de Soubise, cour Browacy, 71. — Elise Leclercq, rue Dufloy, cour Deschamps. — Clémentine Delplanque, rue du Château, 33. — Marie Vandemulbroeck, rue des Récollets. — César Deleforge, rue du Pile.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 mai. — Adolphe Dehooghe, 4 ans, rue de Magenta, 9. — Louis Vermeulen, 1 an, rue de la Cité, 15. — Adolphe Destombes, 29 ans, rattaché, rue de la Perche, 14, fort Sion. — Merchez, jumeaux présentés sans vie, au Cul-de-Four, maison Delcroix.

Du 27. — Louis Lecomte, 26 ans, tisserand, sentier de la Potellerie, 13. — Alexandre Droulez, 59 ans, aux Petites-Sœurs des pauvres. — Henri Horez, 52 ans, charbonnier, Grande-Rue prolongée, 243. — Louis Lebourg, 36 ans, rue du Tilleul, cité Derville, 13. — André Delporte, 62 ans, peigneur, Hôtel-Dieu. — Liane Boutry, 15 ans, Hôtel-Dieu. — Cyrille Desmet, 1 an, rue Walbrun. — Marie Debod naset, 1 mois, rue du Tilleul, 33.

Du 28. — Joséphine Vercoyasse, 1 an, rue d'Alma, fort Frasez, 97. — Marie Poulain, 35 ans, débitante de tabac, rue de Tourcoing, 64. — Laure Gadenne, 5 mois, rue de la Chapelle-Carrette, 16. — Jean Loridan, 63 ans, garçon brossier, grande cité du Pile, 39. — Louis Deloncin, 4 mois, carrière Delcroix.

PUB. ETIONS DE MARIAGES du 26 mai. — Camille Seneaux, 28 ans, peigneur, et Céline Capelle, 30 ans, peigneuse. — Louis Coper, 28 ans, tourneur en fer, et Marie Carrette, 24 ans, servante. — Henri Hespel, 23 ans, employé, et Adélaïde Carlier, 26 ans, sans profession. — Pierre Gomez, marchand, et Justine L'Oison, ménagère. — Emile Monnet, 33 ans, employé de commerce, et Catherine Gobrecht, 27 ans, femme de chambre. — Pierre Fournie, 36 ans, contre-maître, et Clara Delbecq, 33 ans, piquière. — Frédéric Seneaux, 28 ans, peintre, et Elodie Vanouct, 22 ans, servante. — Ferdinand Laurent, 44 ans, contre-maître, et Joséphine Gonraux, 30 ans, tisserande. — Albert Gelphof, 31 ans, tisserand, et Rosalie Vandevet, 24 ans, bambrocheuse. — Jean-Baptiste Gaudrin, 24 ans, liseur, et Marie Vanastete, 22 ans, tisserande. — Victor Carotte, 23 ans, peigneur, et Marie Devos, 23 ans, ménagère. — Xavier Lequinde, 29 ans, dresseur, et Zélie Leclercq, 25 ans, soigneuse. — Victor Tackels, 25 ans, fleur, et Justine Gomez, 19 ans, dévideuse. — Bavin Delporte, 23 ans, peigneur, et Louis Descamp, 19 ans, peigneuse. — Louis Balenghien, 53 ans, apprêteur, et Clara Dupuche, 42 ans, tisserande. — Charles Bonte, 26 ans, déboureur, et Louise Belte, 23 ans, journalière. — Léopold Seneaux, 42 ans, marchand, et Hortense Hanssens, 38 ans, soigneuse. — Charles Decuyper, 31 ans, tisserand, et Pauline Doms, 31 ans, servante. — Charles Bernaert, 37 ans, menuisier, et Marie Masereel, 29 ans, couturière.

Etat-civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mai 1878. — Elise Desmet, Marlière. — Angèle-Clemence Debuissne, Crétinier. — Zélie Desmet, Crétinier.

Du 21. — Justine Rose, Baillerie. — Marie Leplat, Crétinier.

Du 22. — Marie Courcelle, Houzarde. — Laure-Pauline-Joseph, Lecoart.

Du 23. — Alfred Duquenois, Saint-Liévin.

Du 24. — Romanie-Pauline Devos, Touquet.

Du 25. — Paul Hespel, rue Saint-Joseph. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 mai 1878. — Marie-Catherine Guernomez, 49 ans, 11 mois, ménagère, Petit Tournai. — Alphonse Florin, 2 ans, 5 mois, Saint-Liévin. — Paul-Ambroise-Ferdinand Lallemand, 9 mois, Place. — Jean-François Decuyper, 2 mois, Laouren. — Jean-Baptiste Béghin, 1 mois, Vieille-Place. — Marie Carrette, 2 mois, Bas-Chemin.

Du 21. — Sophie-Adèle Delrue, 62 ans, ménagère, Ploisy.

Du 22. — Henri Nuttin, 9 mois, Nouveau Monde. — Camille-Henri Rommens, Crétinier. — Charles-Joseph Edrennes, 7 semaines, rue du Moulin. — Zulma Grumiaux, 16 mois, La-bourneur. — Alphonse Demets, 27 ans, 2 mois, ménagère, Hôtel-Dieu.

Du 23. — Victorie Bayat, 5 ans, 11 mois, Houzarde. — Marie Desbarbieux, 8 ans, 5 mois, Saint-Liévin.

Du 24. — Angé e Cormorant, 20 mois, Marlière.

Du 25. — Alphonse Vanreust, 3 ans, 6 mois, Baillerie. — Pierre-Louis-Joseph Renard, 79 ans, 11 mois, sans profession, Hesplace. — Marie Watteau, 19 mois, Vieille-Place. — Pierre-Louis-Joseph Gonton, 74 ans, 2 mois, tisserand, Vieille-Place.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Henri-François Hespel, 23 ans, employé d'Administration, et Adélaïde-Désirée Carlier, 23 ans, sans profession. — Jean-Baptiste-Joseph Delepaux, 44 ans, tisserand, et Rosalie Renard 40 ans, tisserande. — Emile-Joseph Cateaux, 24 ans, tisserand, et Flore-Joseph Nuttin, 20 ans, tisserande.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 mai. — Elise Bote, au Hallot. — Germain Dewitte, au Moulin-Fagot. — Marie Bourbourg, rue Saint-Jacques. — Edmond Forcade, rue du Prince.

Du 28. — Arrien Volt, au Chemin des Moites.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 mai. — Léonie Lambelin, 1 an et 1 mois, au Pont Rompu. — Louis Rousseau, 59 ans, 4 mois, époux de Adèle DEBUIGNE, place Notre-Dame. — Sophie De-bonnet, 8 ans et 7 mois, veuve de Alexandre Desplechin, hospice général. — J. B. Delval, 43 ans et 4 mois, époux de Marie Lefebvre, hôpital civil.

Du 28. — Julien Verhaete, 1 an, au pont de Neuville. — Julien Dauxville, 47 ans et 5 mois, époux de Céline Vanwalleghem, au Brun-Pain.

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame de Roubaix, le vendredi 31 mai 1878, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François DEBERER, charcutier, époux de Dame Sophie SURMONT, décédé à Roubaix, le 27 avril 1878, à l'âge de 40 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DEBUIGNE, de dame Amélie FRETTEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.